

Marie Moret à monsieur Chastanier, 7 octobre 1900

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-123

Collation2 p. (306r, 307r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 7 octobre 1900,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53910>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [7 octobre 1900](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination 12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret s'étonne de recevoir un exemplaire du numéro d'octobre 1900 du *Devoir*, qui a été imprimé sans qu'elle ait reçu une deuxième épreuve de l'article sur les congrès coopératifs, remanié par Jules Pascaly. Elle demande l'envoi des premières épreuves des « Documents biographiques » et de l'article sur les congrès coopératifs avec les ajouts manuscrits de Pascaly.

SupportLe folio du registre sur lequel est copiée la première page de la lettre est numéroté 307 au lieu de 306.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Critiques](#)

Personnes citées[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Geneviève
 le 7 octobre 1908
 intérêt de toutes
 manières qu'il
 n'a pas
 Henriette Chastanier

J'ai l'honneur de
 vous conformer ma
 lettre du 5 octobre. Je suis
 très étonnée de recevoir
 de vous l'exemplaire
 de Devair d'octobre
 qui, ainsi, a été tiré
 sans que vous m'ayez
 dit où la 2^e épreuve
 que je vous avais
 demandée. L'article

"Les congrès coopératifs"
 avait donné lieu à
 remaniement, ne avait
 écrit M. Pichot : il
 savait que je vous
 avais demandé une
 2^e épreuve.

Je vous demande
 maintenant de
 m'envoyer — si vous
 les avez encore —
 le supplément —
 les deux épreuves
 des pages 74 et
 aussi celles de l'art.
 Les congrès

J'explique bien
intendre les notes
manuscrites qui à M.
y joindre Mousnier
Pascal.

Agir je vais
propre, Mousnier, mes
civilités parfaites
Marie Gadon

1^o 10 pages documents
biographiques:

2^o 43 pages Compte-
rendre, Assemblée générale

ordinaires le droit de
familiale.
Il convient habiller ce
compte-rendre comme
d'un type et publier
en plusieurs exemplaires
comme si il s'agit de
familiale; il convient
toujours aussi venir
avoir bien mis en
évidence de la
législation de la
coupe la composition
qui sera faire passer
le domine

Neuilly, Mousnier
obtenir le rendu
ainsi que présentement